

ACCORD POUR LA PRISE DE CONTRÔLE DU GROUPE TIMAR PAR LE GROUPE CLASQUIN



Lyon, le 17 janvier 2023 (après clôture)

Le Groupe CLASQUIN et le groupe familial PUECH annoncent la signature d'un accord en vue de la prise de contrôle du Groupe TIMAR par le Groupe CLASQUIN.

Les parties sont entrées en négociations exclusives pour l'acquisition par le Groupe CLASQUIN des 63,57% du capital et des droits de vote de TIMAR SA détenus par les membres du groupe familial PUECH. Cette acquisition serait suivie par une offre publique d'achat obligatoire sur le solde du capital de TIMAR.

TIMAR, Groupe marocain coté à la bourse de Casablanca, présent en propre en Europe, au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, conçoit depuis près de 40 ans des solutions innovantes dans les domaines du transport international, de la logistique et du transit de marchandises.

Créé en 1980, il réalise en 2021 plus de 540 millions de dirhams de chiffre d'affaires consolidé (environ 50M€) et un résultat net part du groupe de 12,3 millions de dirhams (environ 1,12M€). Il se compose de 13 filiales réparties au Maroc, en France, au Portugal, en Espagne, en Tunisie, en Mauritanie, au Mali, au Sénégal et en Côte d'Ivoire et compte 450 collaborateurs.

Collaborant depuis plus de 30 ans sur leurs flux France-Maroc et notamment depuis le rachat de LCI par le Groupe CLASQUIN en 2015, les deux groupes ont significativement accéléré leur développement et renforcé leurs relations d'affaires.

L'opération projetée permettrait au Groupe CLASQUIN de bénéficier :

- des équipes expérimentées et engagées du Groupe TIMAR venant renforcer le pôle Road Brokerage / Ro-Ro* du Groupe CLASQUIN ;
- de l'élargissement de l'offre de services aux marchés Europe/Maghreb au bénéfice des clients du nouvel ensemble ;
- d'un positionnement et d'une marque forte au Maghreb venant renforcer la stratégie de développement du groupe sur la zone Euromed ;
- d'un réseau intégré de filiales opérationnelles en Afrique Sub-saharienne.

L'objectif sera de préserver l'identité du Groupe TIMAR et de ses filiales et de lui permettre de se développer dans la durée. Monsieur Olivier PUECH continuerait d'assurer la direction générale de TIMAR avec les équipes de management.

La réalisation de l'opération est soumise à l'autorisation préalable des autorités marocaines (Conseil de la Concurrence). Sous réserve des négociations en cours et de la levée des conditions suspensives, la réalisation de l'opération est envisagée au cours du premier semestre 2023.

*Ro-Ro, abréviation de Roll on / Roll off, désignant le trafic routier de poids lourds ou de remorques par bateaux rouliers

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS (publication après clôture)

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| ▪ Jeudi 23 février 2023 | Activité du T4 2022 |
| ▪ Mercredi 22 mars 2023 | Résultats annuels 2022 |
| ▪ Mercredi 03 mai 2023 | Activité du T1 2023 |
| ▪ Jeudi 27 juillet 2023 | Activité du T2 2023 |
| ▪ Mercredi 13 septembre 2023 | Résultats semestriels 2023 |
| ▪ Jeudi 26 octobre 2023 | Activité du T3 2023 |

CONTACTS CLASQUIN

Philippe LONS – Directeur général délégué/Directeur financier
Domitille CHÂTELAIN – Group Head of Communication & Marketing

Groupe CLASQUIN – 235 cours Lafayette – 69006 Lyon
Tél. : 04 72 83 17 00 – Fax : 04 72 83 17 33

À PROPOS DE CLASQUIN :

CLASQUIN est un spécialiste de l'ingénierie en transport aérien et maritime et en logistique Overseas. Le Groupe se positionne en architecte et maître d'œuvre de toute la chaîne de transport et de logistique Overseas : il pilote et organise les flux de marchandises de ses clients, entre la France et le monde et plus particulièrement de et vers l'Asie Pacifique, l'Amérique du Nord, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne.

Le titre est coté sur EURONEXT GROWTH, ISIN FR0004152882, Reuters ALCLA.PA, Bloomberg ALCLA FP.

Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.clasquin.com.

CLASQUIN est éligible au PEA PME conformément à l'article D221-113-5 du Code monétaire et financier créé par le décret n°2014-283 du 4 mars 2014 et à l'article L221-32-2 du Code monétaire et financier fixant les conditions d'éligibilité (moins de 5 000 salariés et chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros)."

CLASQUIN fait partie de l'indice EnterNext© PEA-PME 150.

LEI : 9695004FF6FA43KC4764

